

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



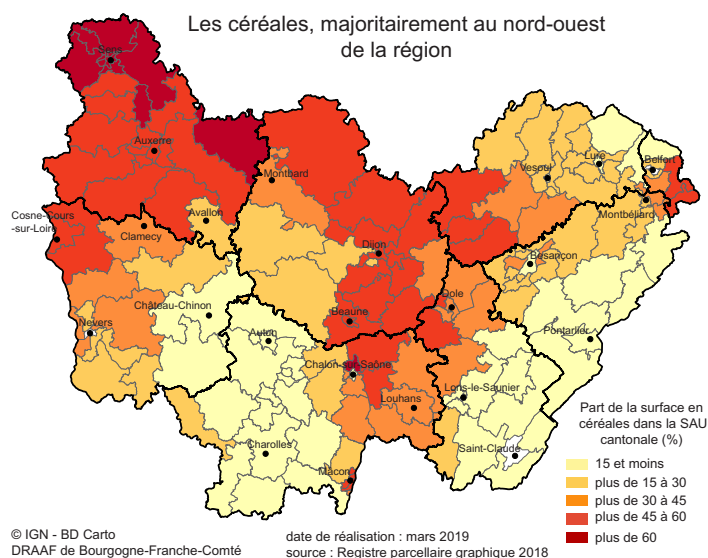
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Mai 2019

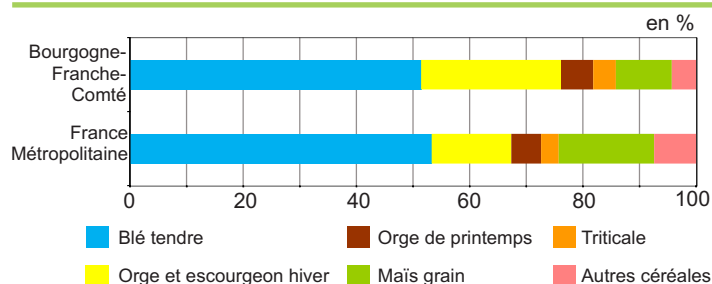


LA FILIÈRE CÉRÉALES

La production



Répartition de la sole céréalière en 2017-2018



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2018

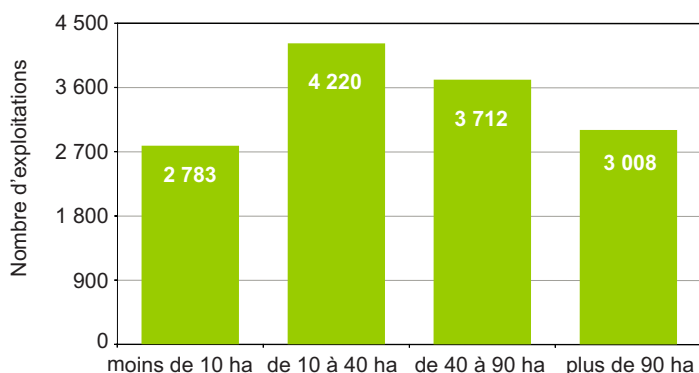
La Bourgogne-Franche-Comté est la zone céréalière la plus au sud de la France. Dotée de sols au potentiel agronomique limité, elle se positionne sur une production de qualité. Les blés sont majoritairement issus de variétés panifiables supérieures et de bonne qualité protéique même si celle-ci diminue certaines années.

La Bourgogne-Franche-Comté aux premières places pour la surface en avoine et orges

	Surfaces 2017-2018 (ha)	Surfaces moyennes 2013-2017 (ha)	Rendements 2018	Rendements moyens 2013-2017
Blé tendre	374 970	383 548	65	65
Orge et escourgeon d'hiver	178 585	184 558	62	61
Orge de printemps	41 495	43 099	52	46
Avoine	12 790	20 756	45	38
Triticale	29 220	30 988	49	47
Maïs grain	68 845	81 000	72	81

Source : Agreste-SRISE Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales



Source : RPG 2018

En 2017-2018, avec 705 905 ha, les céréales occupent 27 % de la Superficie Agricole Utile (SAU) régionale. Le blé tendre domine avec 374 970 ha soit 53 % du total. Il est suivi par l'orge et l'escourgeon d'hiver (178 585 ha), le maïs grain (68 845 ha) et l'orge de printemps (41 495 ha). Malgré une surface réduite, la région se situe au premier rang français pour la production d'avoine soit 17 % du total métropolitain. En outre, la Bourgogne-Franche-Comté se situe au troisième rang national pour la production d'orge d'hiver. Par ailleurs, environ la moitié des exploitations de la région ayant fait une déclaration PAC, soit 11 000, ont une surface minimale de 10 ha en céréales.

Au total, un peu plus de 4,5 millions de tonnes de céréales ont été produites en 2018 dans la région soit - 3 % par rapport à la moyenne quinquennale. L'Yonne est le premier département céréalier de la région avec 31 % de la sole régionale. Un peu plus de la moitié de la SAU de ce département est cultivée en céréales. La Côte-d'Or est l'autre département de la région dans lequel les céréales occupent une place importante : 39 % de la SAU départementale et un quart des céréales de la région. Deux autres départements de la région ont une surface en céréales importante, la Haute-Saône et la Nièvre où elle représente environ un quart de la SAU départementale.

La moitié des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté cultive des céréales

	2000	2010	2013
Exploitations avec céréales	20 651	15 482	14 237
dont moyennes et grandes	17 541	13 734	12 972
dont spécialisées (OTEX 1516)	4 670	4 469	4 757

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013



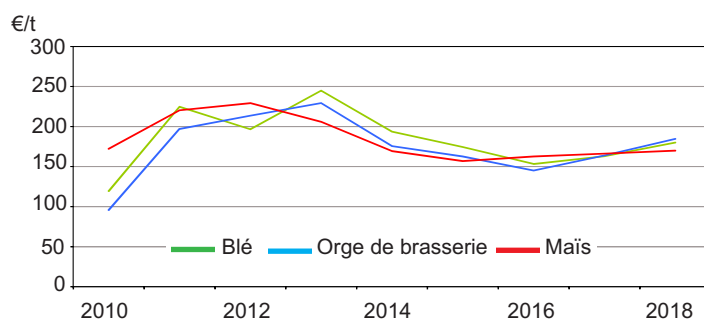
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

La coopération est largement majoritaire avec d'importants sites d'entreprises de collecte: Dijon Céréales, Interval, Ynovaé, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise, la COCEBI, 110 Bourgogne. Le négoce est également présent : Ets Bresson, Groupe Soufflet, Ruzé, Giroux, Faivre, Jacquot, Thiébaud, Senograin. En 2008, des coopératives ou groupes coopératifs ont créé l'union de commercialisation Cérévia. Actuellement, l'union regroupe Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, Interval et sa filiale Giroux, Terre Comtoise et ses filiales Faivre et Jacquot, Terres d'Alliance dans l'Ain et la Dauphinoise en Isère. Elle représente 5 à 7 % du marché national (10 % de la meunerie nationale). En moyenne, 46 % de la commercialisation se fait à l'export dont la moitié est destinée au bassin méditerranéen (Maghreb, Italie, Sicile, Grèce, Sardaigne) avec 800 à 900 000 t exportées à partir de Fos sur Mer. Bourgogne Céréales Stockage, union créée par Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise est dédiée à la gestion du site multimodal (rail, fluvial, route) de Pagny Val-de-Saône. Ouvert en 2004, ce site est le port céréalier le plus septentrional de l'axe Rhin-Rhône. La collecte 2016-2017 représente 88 % de la production 2016. Le 1er janvier 2018, Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise crée une union de services, Alliance BFC, centrée sur l'innovation.

	Production 2018 (t)	Evolution par rapport à la moyenne 2013-2017 (%)	Collecte Bourgogne-Franche-Comté 2017-2018 (t)	Prix moyen payé aux producteurs 2017-2018 (€/t)
Blé tendre	2 446 696	+ 3,8 %	2 380 393	137,79
Orges	1 324 383	- 1,8 %	1 167 205	132,41
Maïs grain	494 340	- 26 %	589 249	121,37
Triticale	144 598	0 %	51 836	115,32
Avoine	56 908	- 27,4 %	52 629	123,19

* Prix de la campagne de commercialisation du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018
Sources : SAP 2018 - France Agrimer

Cotation des céréales de 2010 à 2018



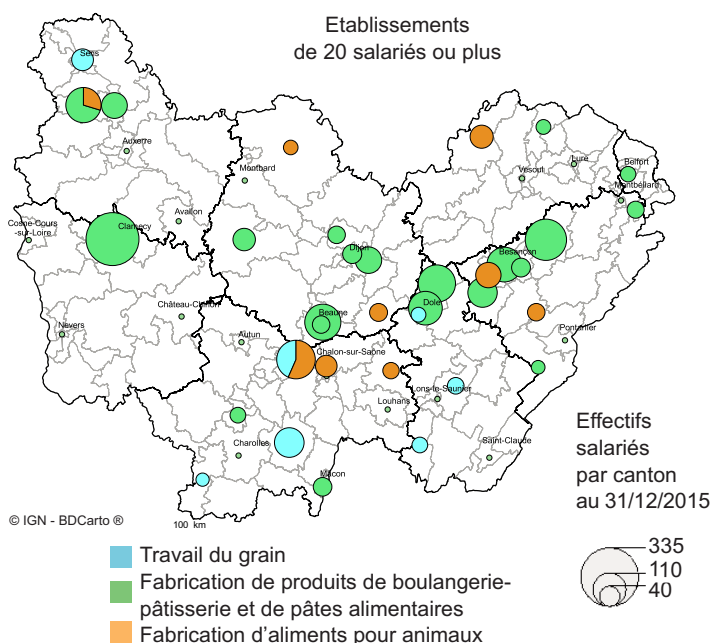
Source : Dijon Céréales

Les signes et démarches de qualité

En 2017, 29 430 ha de céréales dans la région sont conduits en agriculture biologique ou sont en cours de conversion. La Bourgogne-Franche-Comté est la troisième région pour le volume de la production de l'agriculture biologique. Le moulin Decollogne à Aiserey est le plus grand moulin bio d'Europe (avec une capacité d'écrasement de 25 000 t/an). Filiale du groupe Dijon Céréales, ce moulin a été mis en place avec la participation des coopératives ainsi que d'autres acteurs de la filière. La COCEBI (89), historiquement spécialisée en production biologique, est l'un des fournisseurs du moulin Decollogne.

Plusieurs organismes stockeurs contractualisent sur des filières de qualité. Le blé certifié CRC (culture raisonnée contrôlée) est notamment collecté dans le nord de la région par les coopératives Ynovaé, 110 Bourgogne et le négoce Bresson. Il entre dans la composition d'aliments infantiles, diététiques ainsi que de produits meuniers haut de gamme (farine label rouge).

La transformation



© IGN - BDCarto

Source : Insee- CLAP 2015

La transformation de céréales concerne 176 établissements (hors artisanat commercial) qui emploient 3 320 personnes en 2015.

L'activité de meunerie, première transformation du grain en farine, concerne 46 établissements pour 500 emplois. Les plus gros établissements emploient plus de 50 salariés et sont situés dans l'Yonne (Moulins Dumée), la Saône-et-Loire (moulin Joseph Nicot et minoterie Forest) et en Côte-d'Or (Dijon Céréales meunerie devenu Axiane meunerie, moulin Decollogne). Ce dernier est le plus grand moulin bio d'Europe et produit notamment des farines sous Label Rouge. Le département du Jura possède également plusieurs établissements de plus de 25 salariés.

Dans la région, 43 établissements spécialisés dans la fabrication d'aliments pour animaux de la ferme emploient 643 salariés.

Le secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie, avec 2 015 employés, 82 établissements regroupe près de 60 % des emplois de la filière. Il compte 8 établissements de plus de 100 salariés. Les plus importants sont Eh-rard à Thurey-le-Mont dans le Doubs, Jacquet Panification à Clamecy dans la Nièvre. Ce dernier groupe possède un second établissement de plus de 100 salariés dans ce département.

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Mai 2019



LA FILIÈRE CÉRÉALES

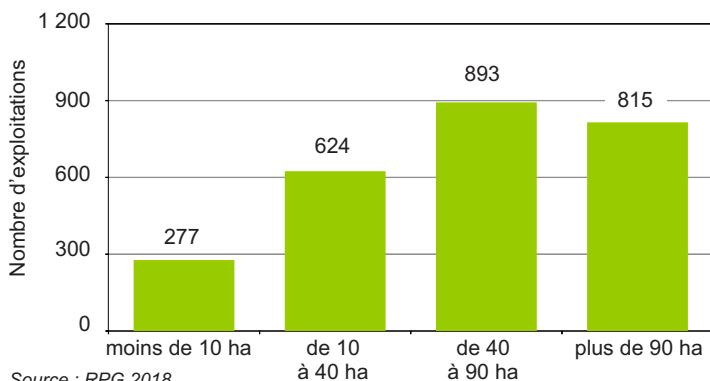
Superficies en céréales en Bourgogne-Franche-Comté - Campagne 2017-2018

	Blé tendre	Evolution *	Orges	Evolution *	Maïs grain	Evolution *	Triticale	Evolution *	Autres céréales	Evolution *	Ensemble des céréales	Evolution *
Côte-d'Or	100 775	- 2 %	67 000	- 7 %	5 420	- 15 %	5 220	+ 4 %	6 325	+ 9 %	184 740	- 3,5 %
Doubs	7 925	- 5,0 %	6 730	+ 2,5 %	3 750	- 23 %	1 000	- 9,0 %	1 435	- 28 %	20 840	- 8,5 %
Jura	17 215	0 %	8 200	+ 3,0 %	9 180	- 13 %	1 320	- 18 %	1 640	+ 15 %	37 555	- 3,2 %
Nièvre	46 385	- 4 %	29 400	- 6,4 %	6 500	- 4 %	6 500	- 11 %	5 620	+ 14 %	94 405	- 4,8 %
Haute-Saône	37 525	- 2 %	15 410	- 3 %	8 650	- 13 %	2 000	- 9 %	2 615	+ 13 %	66 200	- 6,8 %
Saône-et-Loire	38 635	+ 1 %	13 950	+ 3,5 %	21 480	- 10 %	9 800	- 7,0 %	3 480	- 2 %	87 345	- 2,6 %
Yonne	123 700	- 5 %	78 650	- 1,0 %	11 640	- 2 %	3 200	+ 6 %	10 185	- 3 %	227 375	- 1,3 %
Territoire de Belfort	2 810	+ 2 %	740	+ 9 %	2 225	- 12 %	200	+ 29 %	115	- 37 %	6 090	- 5,3 %

*Evolution par rapport à la moyenne quinquennale

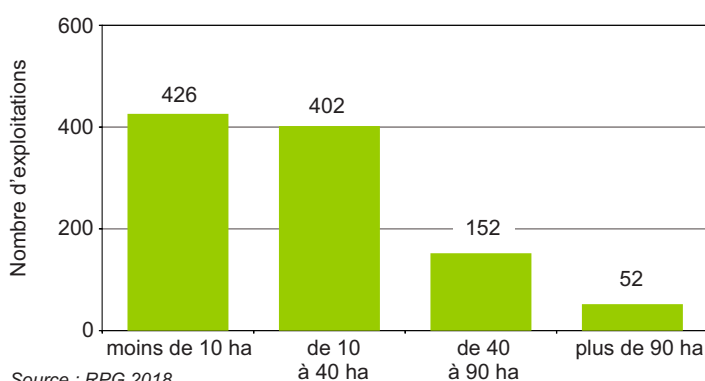
Source : Agreste - SRISE Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de la Côte-d'Or



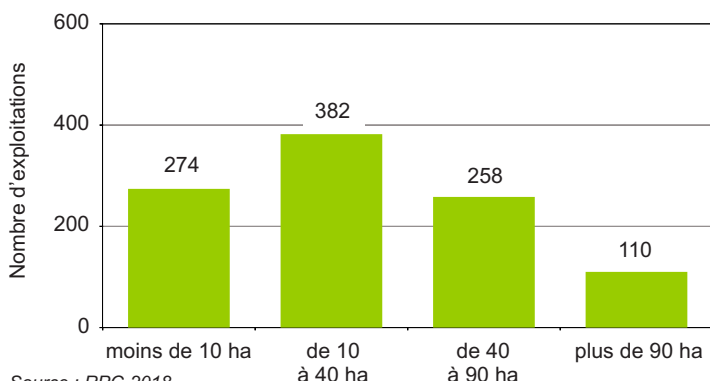
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département du Doubs



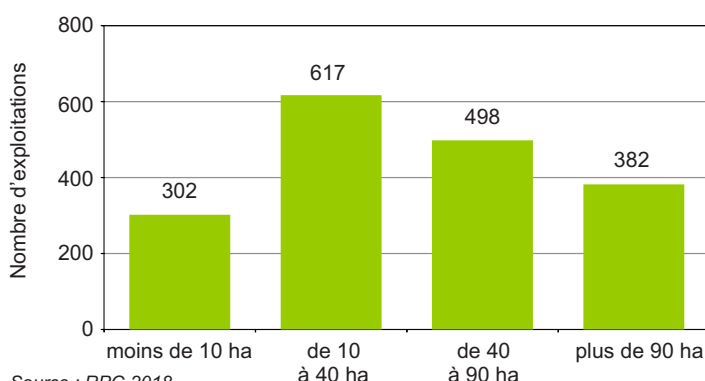
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département du Jura



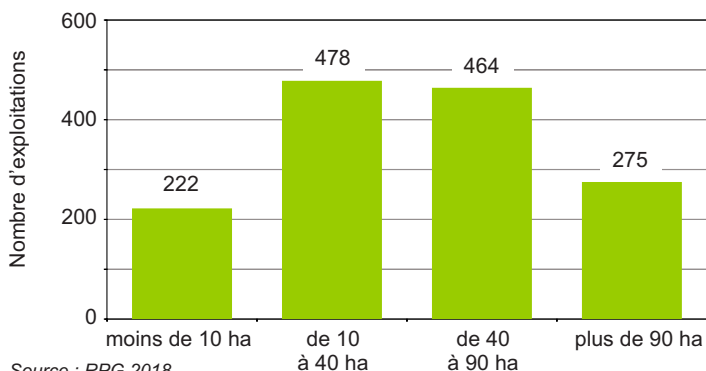
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de la Nièvre

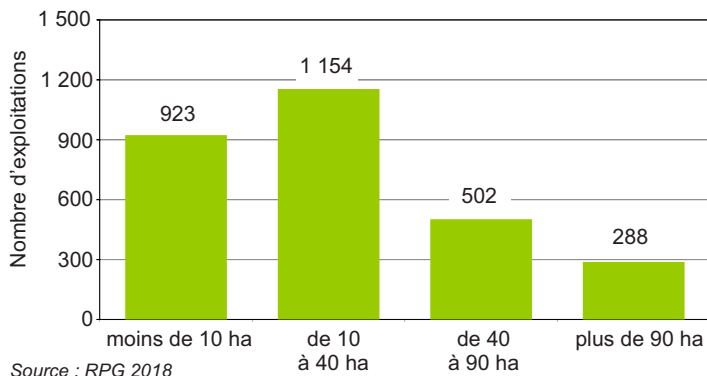


Source : RPG 2018

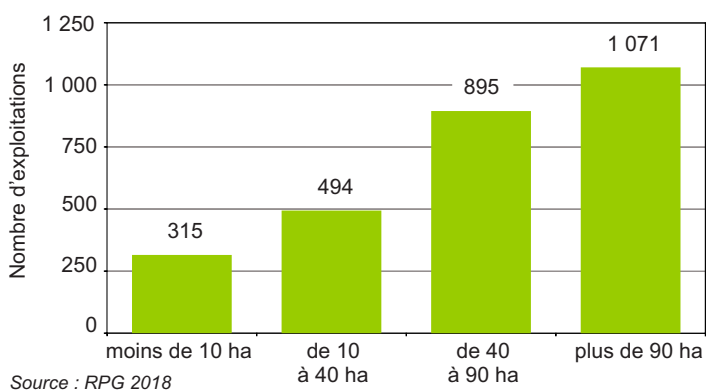
Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de la Haute-Saône



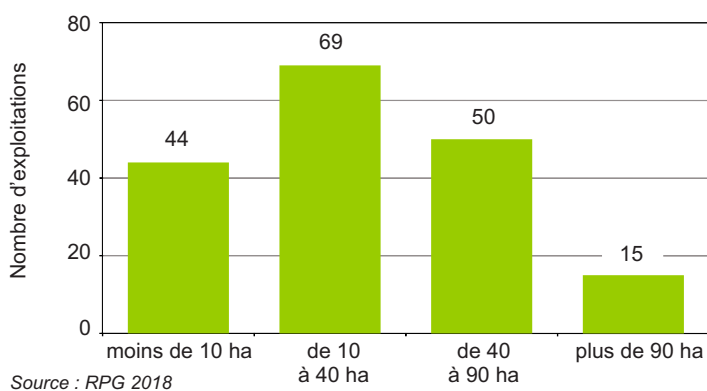
Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de la Saône-et-Loire



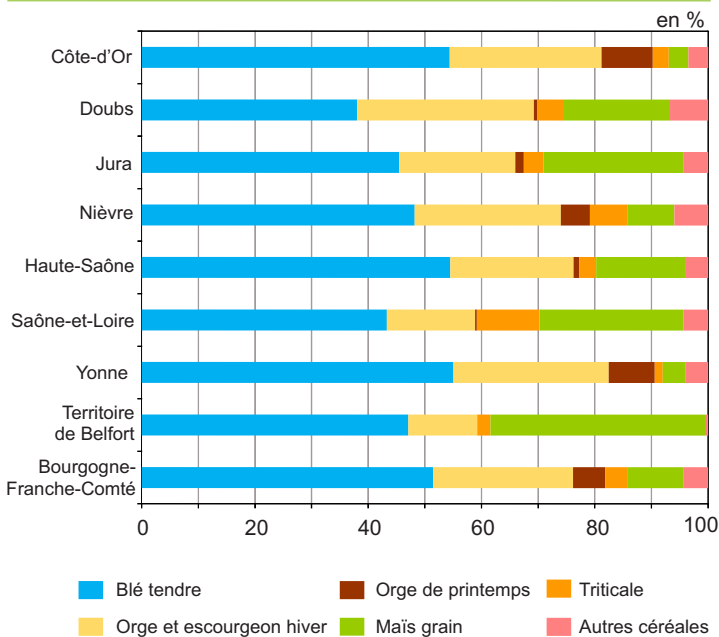
Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de l'Yonne



Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Territoire de Belfort



Répartition de la sole céréalière en Bourgogne-Franche-Comté en 2017-2018



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2018

Rendements en céréales des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté

En qx/ha	Blé tendre	Orge d'hiver	Orge de printemps	Avoine	Maïs grain	Triticale
Côte-d'Or	66	63	54	48	80	54
Doubs	55	50	62	40	54	46
Jura	64	58	55	41	63	55
Nièvre	63	62	49	44	79	49
Haute-Saône	61	61	38	43	55	54
Saône-et-Loire	64	60	44	43	83	47
Yonne	68	64	51	43	67	47
Territoire de Belfort	65	64	50	49	78	40

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2018

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information
Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

© Agreste 2019

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication :
Florent Viprey
Rédaction : Laurence Malet